

Cosimo De Giovanni

Université de Cagliari
Faculté des Langues et Littératures Etrangères
InFra – Institut de Français
LaBLex – Laboratoire de Lexicographie Bilingue
Via San Giorgio, 14
09124 – Cagliari
Tél. 070 675 6216
Mél : cdegiovanni@unica.it
Intérêts de recherche : la lexicographie bilingue

L'ÉQUIVALENCE LEXICOGRAPHIQUE DANS LA DIFFÉRENCE. DES RÉFLEXIONS POUR L'AVENIR

Notre réflexion porte essentiellement sur une nouvelle **didactique du dictionnaire** inaugurée par Robert Galisson (1987), il y a quelques décennies. De façon spécifique, nous voulons aborder le sujet des équivalences lexicographiques dans les dictionnaires bilingues. Normalement, un bon usage du dictionnaire est validé par une bonne utilisation, et donc par une application pragmatique efficace des informations contenues. Ce qui est nécessaire c'est une nouvelle notion non seulement de dictionnaire en général, mais surtout de dictionnaire bilingue en particulier. La majeure partie de ses usagers croit qu'un dictionnaire bilingue n'est qu'un ouvrage de traduction d'un mot d'une langue A à un autre mot dans une langue B. De plus, il faudrait travailler sur la notion et sur l'exploitation d'équivalence lexicographique. A ce propos, on doit faire référence à la didactique du dictionnaire qui puisse aider l'usager à bien maîtriser son outil linguistique et sa langue. Dans cet article on a cherché à mettre au point la question des équivalences lexicographiques en suggérant des prétextes pour insérer l'argument dans un cours universitaire de langue française.

MOTS CLÉS : didactique du dictionnaire, équivalence, équivalence lexicale, équivalence catégorielle, dictionnaire bilingue

L'équivalence lexicographique

Comment, de fait, définir l'équivalence? La définir signifie aussi faire appel à la notion de dictionnaire bilingue et à son but principal.

Si un dictionnaire bilingue se compose normalement de deux langues ou plus, est-ce leur présence qui fait d'un dictionnaire un dictionnaire bilingue? Selon Carla Marellò, « ce n'est pas seulement la présence de deux lan-

gues qui fait d'un dictionnaire un bilingue » (Marellò 1996, p. 31), mais c'est plutôt le fait que les deux langues sont mises en contact.

À côté de cette réponse, nous ajoutons ce que Ladislav Zgusta affirme autour de l'objectif basilaire d'un dictionnaire bilingue, c'est-à-dire « to coordinate with the lexical units of one language those lexical units of another language which are equivalent in their lexical meaning » (Zgusta 1971, p. 294).

Ainsi, apparemment deux langues sont mises en contact entre elles. L'unité lexicale d'une langue de départ trouve sa correspondance dans une autre langue d'arrivée. Normalement, cette correspondance porte le nom d'équivalence. Or, linguistiquement et sémiotiquement parlant, il faudrait se demander si ce phénomène ne se manifeste que dans les pages d'un dictionnaire bilingue ou est-il à considérer un fait naturel, intrinsèque à la langue ? La question ne nous semble pas banale car elle pourrait devenir l'objet d'une prochaine étude du phénomène. À notre avis, et nous le montreront plus loin, l'équivalence n'est pas un phénomène mathématique que nous pouvons résoudre normalement en rapprochant deux lexies de deux langues différentes. Au contraire, elle est avant tout un fait linguistique et un fait lexicographique qui se manifeste spontanément. La différence de deux langues et le phénomène qu'elles impliquent sont dus plutôt – en paraphrasant Georges Steiner – à une vision différente qu'elles ont du monde. La langue – comme l'a démontré Bronislaw Malinowski – est un fait culturel et social qui contribue, à son tour, à la formation du culturel et du social en même temps. Bref, nous pourrions affirmer que la langue qui naît du culturel et du social contribue en même temps à formation des deux. Il n'est pas erroné d'envisager dans la langue une force cohésive entre le culturel et le social. Pour conclure cette brève considération, nous dirons que l'équivalence, tant linguistique que lexicographique, n'est ni une convention ni une conjecture créée exprès pour rapprocher deux systèmes linguistiques. Le concept de système, avec celui de structure, nous apparaît essentiel car il renvoie à la notion révisée par M.A.K. Halliday en considérant la langue comme

un ensemble de plusieurs options. Sans doute, la présence d'une gamme de choix n'est pas due à la vision différente du monde de la part des langues ? D'un point de vue lexicographique, et au sein d'une didactique du dictionnaire, ce qu'il faut faire remarquer n'est pas le fait qu'une lexie x d'une langue A est traduite par une lexie y d'une langue B , mais que la langue A voit d'une façon différente la lexie x que la langue B voit comme y . Ces deux visions sont évidemment bien différentes et peuvent être traduites par le biais de deux équations diverses :

1. $X_{(A)} = Y_{(B)}$
2. $X_{(A)} \approx Y_{(B)}$

Ainsi, la différence n'est pas dictée par l'utilisation d'un symbole différent, mais plutôt d'un renversement du phénomène. Autrement dit, le phénomène n'est pas un passage automatique où il y a la distinction entre une langue source et une langue de départ, mais plutôt comme un parcours que deux langues font en observant la même chose. De même, la lune est vue différemment en fonction de l'hémisphère terrestre. Cette similitude pourrait rendre encore plus clair le phénomène de l'équivalence : la même chose est considérée et nommée d'une façon différente par chacune des deux langues. Cela signifie qu'il faut prêter une attention particulière aux langues et à leur vision, plutôt qu'à x ou y . Tout cela explique les différents cas : d'une absence d'un équivalent d'une langue à l'autre (équivalence zéro), ou d'une hétéronymie très élevée qu'il faut désambiguïser (équivalence partielle). Ce n'est pas le mot qui est impliqué dans le phénomène de l'équivalence, mais le système de la langue et sa vision du monde. Vision du monde qui implique vision des choses plutôt que vision des mots. Or, cette dernière

affirmation ouvre une ancienne question, déjà abordée par Rey-Debove (1971), sur la dichotomie entre langue de mots et langue de choses et automatiquement entre dictionnaire de mots et dictionnaire de choses. Nous ne voulons pas nous s'arrêter sur là-dessus, mais tout simplement confirmer le fait que généralement un dictionnaire qui cherche à faire passer une vision des choses, le fera toujours par le biais de la langue et donc des mots.

Cette prémisse nous a été nécessaire pour expliquer notre point de vue sur le phénomène naturel de l'équivalence à considérer propre aux systèmes linguistiques qui sont mis en parallèle. Existe-t-il une définition d'équivalence (lexicographique) ?

En consultant un dictionnaire monolingue français, nous n'avons trouvé aucune définition d'équivalence lexicographique. On associe normalement le concept d'équivalence à celui d'adéquation, d'égalité, d'homologie, d'identité, mais il nous apparaît encore plus intéressant que celui également associé, celui de **différence**.

Il est important de rappeler que l'équivalence ne se manifeste pas seulement dans le cas d'une mise en parallèle de deux systèmes linguistiques : elle est également présente dans le processus de définition monolingue. Linguistiquement, on entend par définition une équivalence mettant en relation un défini avec ses définissants, éléments de la définition. Certes, nous ne pouvons pas exclure que même dans une équivalence intralinguistique, il faut envisager des différences dues à un traitement différent des éléments définitionnels par rapport à leur fonction et à leur hiérarchie dans l'énoncé (Chessa, De Giovanni 2011; De Giovanni 2011).

Pour le moment, cet article se limite à traiter de l'équivalence en lexicographie bilingue.

L'équivalence homologique et l'équivalence différentielle

Dans le domaine de la lexicographie (et surtout de celle bilingue, en laissant de côté la sphère de la sémiotique et de l'équivalence comme la vision différente du monde par des systèmes linguistiques différents)¹, l'équivalence lexicographique est à considérer comme la capacité du dictionnaire bilingue de comparer non seulement les identités de deux **unités lexicales** de deux langues différentes, mais aussi leurs différences. Prenons le cas de *mare* (masculin) en italien correspondant normalement au français *mer* (féminin). Cette première correspondance est une forme d'identité, d'homologie. Si en italien, il existe l'expression *un mare di qualche cosa*, en français cette expression est exprimée autrement (*un tas de quelque chose*). Ainsi, l'expression *essere/trovarsi in un mare di guai* est exprimée par l'expression *avoir de gros ennuis*. Dans une possible entrée lexicographique bilingue, à partir d'un seul mot d'une langue nous avons repéré une identité et une différence dans une autre langue. Nous proposons, donc, pour la première typologie, le terme d'**équivalence homologique** et pour la seconde typologie, le terme d'**équivalence différentielle**.

Le terme d'équivalence homologique n'est pas synonyme de celui d'équivalence totale. Au contraire, si dans la terminologie traditionnelle, l'équivalence totale suppose une correspondance directe entre une UL d'une

¹ Cependant, il serait intéressant d'appliquer cette prise de conscience dans le domaine de la lexicographie lors de la rédaction d'un dictionnaire bilingue. Mais il ne faut pas oublier que la règle de la **contrastivité** du DB est une possible application de la vision sémiotique de l'équivalence.

langue A et celle d'une langue B, dans la nouvelle terminologie, nous voulons marquer le fait que dans le passage interlinguistique les deux mots comportent de légères divergences (au niveau du contexte, de cooccurrences grammaticales et lexicales).

Dans l'ensemble, l'image de l'équivalence, se composant d'une partie homologique et d'une partie différentielle, est à imaginer comme un ensemble de lignes parallèles qui de temps en temps se rejoignent par le biais d'un seul point commun.

Cette nouvelle terminologie ne tiendrait pas seulement compte d'une correspondance lexicale entre les UL, mais aussi d'une correspondance conceptuelle. Prenons l'exemple de *abordage* en français ayant deux équivalents en italien, *abbordaggio* et *arrembaggio*. En ce cas, *abordage* est un superordonné des deux UL italiennes car la première contiendrait moins de traits caractéristiques par rapport aux secondes. D'un point de vue conceptuel *abordage* contient les traits suivants :

- heurter accidentellement;
- heurter volontairement ;
- atteindre un lieu;
- s'approcher de quelqu'un;

qui constitueront la base d'une **équivalence homologique pleine** avec le correspondant italien *abbordaggio*.

L'UL *arrembaggio* ne peut pas être considérée une équivalence différentielle tout court, car elle rentre dans les traits caractéristiques d'*abordage* (action d'attaquer). En ce cas, nous sommes en présence d'une **équivalence homologique partielle**. Disons que pour une économie de la langue, le français a préféré conserver une seule UL pour exprimer deux concepts différents, alors que l'italien a recours à deux UL.

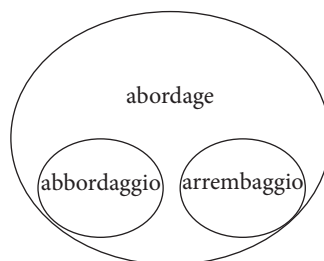


Figure 1

La situation est bien différente dans le cas du verbe italien *arrembare* qui, dans une entrée lexicographique, aura deux équivalents français : *aborder* et *être fourbu*. Le cas du verbe italien est totalement différent de celui du substantif français *abordage*. En effet, *aborder* constituera l'équivalence homologique d'*arrembare*, tandis qu'*être fourbu* en sera son équivalence différentielle.

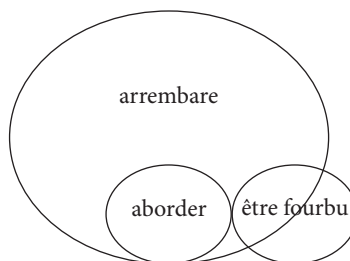


Figure 2

Mais comme l'a bien remarqué Ladislav Zgusta (Zgusta 1971, p. 313), l'équivalence, au sens général du terme, ne se manifeste pas seulement au niveau lexical, mais aussi au niveau catégoriel. Donc, il faut faire face à cette ultérieure dichotomie : **équivalence lexicale** et **équivalence catégorielle**.

Prenons le cas le plus simple, si en italien *mare* est au masculin, en revanche *mer* est au féminin. On est en présence, donc, d'une équivalence catégorielle, mais en réalité

il s'agit d'une différence comportant des changements autour des deux mots et de leurs contextes.

Un apprenant² qui veut apprendre une langue étrangère devrait jouer sur la réalité linguistique des UL et non sur l'extra-référentielle. Autrement dit, en paraphrasant Jacqueline Picoche (communication personnelle aux éditions Vigdor), il faut s'emparer des mots pour s'emparer du monde. Il ne faut pas considérer les mots comme de simples étiquettes à coller sur les choses. La langue existe surtout pour exprimer quelque chose et non seulement pour désigner des choses. Mais revenons à notre UL *mare* en italien et à sa correspondante française *mer*. L'équivalence différentielle ne concernera pas seulement leur catégorie grammaticale (l'un masculin et l'autre féminin), mais aussi tout ce qui se trouve autour d'eux. Une entrée du type :

mare n.m. mer (f.)

est-elle suffisante pour un apprenant d'une LE ? Dans un dictionnaire pour apprenant, une des premières informations pragmatiques pour marquer le changement du genre concerne l'indication du déterminant accompagnant chaque UL pour avoir

il mare n.m. la mer (f.)

Marquer l'article défini rend plus clair le fait que *mare/mer* rentrent dans une catégorie qui généralement fait référence

à la détermination complète (comme *sole/soleil*). On fera recours à l'indéfini dans une phrase telle que *Indicami un mare posto al nord del globo/Indique-moi une mer qui se trouve au nord de la planète*. En ce cas, ce qui n'est pas connu ce n'est pas la mer, mais plutôt la possibilité de l'accompagner d'un nom propre. De même, les phrases *Je vais à la mer/Vado al mare* présupposent que le locuteur se réfère à un lieu bien connu par son interlocuteur, généralisé par la présence de la préposition à *la/al*. Ainsi, serait-il utile d'aider l'utilisateur moyen à l'utilisation du pluriel en marquant des différences et/ou des similarités dans les deux langues.

La différence est plus marquée dans les constructions plus complexes, que l'apprenant devrait connaître car elles rentrent dans des combinaisons quasi-figées. Le cas de *La mer est belle/Il mare è bello* n'est pas si exceptionnel, car il s'agit d'une construction libre rentrant dans un choix ouvert de la langue (Sinclair 1991). Est-il plus important de marquer une phrase telle que *La mer est plate/Il mare è piatto* car elle rentre dans une construction toute particulière à imputer au fait que seul la mer peut être plate (statut idiomatique de la langue, presque fermé) ? Du soleil, nous pourrions dire que *Le soleil est beau/Il sole è bello*, mais il serait impossible et presque fou d'affirmer que *Le soleil est plat/Il sole è piatto*. Il ne serait pas inutile d'insérer une expression du type *La mer est chaude/Il mare è caldo* car non seulement *chaude/caldo* sont pertinents avec *mer/mare*, mais aussi parce qu'ils font remarquer toujours le changement catégorielle en passant d'une langue à l'autre.

Nous allons maintenant aborder le sujet des exemples, bien que cela n'était pas dans nos intentions. De toute façon, nous allons juste ajouter deux mots là-dessus. En effet,

² Nous concordons avec Varantola (2002, p. 39) sur le fait qu'il faudrait proposer une nette distinction entre un apprenant d'une langue et un locuteur non-natif. Dans cet article, nous utiliserons le terme « apprenant » en englobant aussi celui de « locuteur non-natif ».

les exemples dans un dictionnaire bilingue sont essentiels pour des raisons différentes: 1. ils contextualisent le mot-vedette dans une tentative d'appliquer le principe pragmatique de la langue; 2. ils éclaircissent ses particularités grammaticales et syntaxiques en confirmant le point numéro 1. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'un dictionnaire bilingue et que l'article contiendra tant les signes de la langue de départ que ceux de la langue d'arrivée. Dans un article de ce type, les doubles exemples ont la fonction de mettre en contraste les différentes utilisations des deux UL dans les deux langues. Un lexicographe, en créant son entrée de l'italien en français de *mare*, devrait plutôt garder des exemples plus pertinents et plus significatifs qui puissent mettre en évidence surtout les divergences dans les deux langues. Autrement dit, entre *Il mare è calmo/La mer est calme* et *Il mare è piatto/La mer est plate*, il devrait préférer le premier couple d'exemples; de même, entre *Il mare è calmo/La mer est calme* et *Il mare è grosso/La mer est très houleuse*, il devrait préférer le second couple d'exemples.

La présence des exemples au sein des entrées lexicographiques met en jeu une autre question relevant de la langue. Un dictionnaire devrait enregistrer l'instant de la langue, chose qui n'est pas possible (cas de **synchronie pure** utilisée en logique). En plus, un dictionnaire ne pourrait jamais contenir toute une langue, mais la langue qu'il représente en fonction du public auquel il s'adresse. Cette dernière affirmation se lie au principe de la **pertinence lexicographique** qui n'exclue pas l'intuition du lexicographe. Mais si nous appliquions à la langue la notion de **structure**, ainsi conçue par M.A.K. Halliday (1976), comme un système de choix où la fonction de l'acte se reflète sur sa

forme, alors le dictionnaire ne devrait-il nous présenter un ensemble de choix à travers les exemples? Il pourrait le faire, mais imaginez quelles en seraient les conséquences: de très longues entrées avec une myriade d'exemples. Ces réflexions, utiles pour l'avenir, seront développées prochainement. Pour l'instant nous nous limitons à revenir sur notre sujet de l'équivalence.

Nous sommes conscients du fait que les deux concepts d'équivalence homologique et d'équivalence différentielle n'éclaircissent pas suffisamment notre idée primaire, c'est-à-dire que l'équivalence n'est pas une mise en rapport mathématique de deux langues, mais leurs visions différentes du monde. Or, pour expliquer au mieux cette idée, prenons le cas de la locution figée italienne « *scrivere come una gallina* ». Si nous faisons de l'équivalence une simple relation mathématique, nous obtenons :

it.: **scrivere come una gallina**

fr.: **écrire comme une poule**

La traduction française n'est pas exacte. L'inexactitude n'est pas due au choix lexical, mais plutôt à une vision différente des deux langues. Si pour un italien, une écriture peu compréhensible est comparable à celle d'une poule (qui a jamais vu écrire une poule?), pour un français le cochon est l'animal le plus approprié pour représenter le cas:

it.: **scrivere come una gallina**

fr.: **écrire comme un cochon**

De prime abord, les deux locutions semblent contenir deux éléments qui changent (*una gallina* et *un cochon*), et deux éléments qui ne varient pas. Mais pour le principe de **cohésion**, c'est toute la structure de la locution qui change en fonction de la différente vision qu'ont les deux locuteurs.

Nous proposons un dernier exemple pour confirmer notre idée. C'est le cas de *piacere* et de *plaisir*

il piacere n.m. le plaisir

qui manifestent une équivalence homologique. En appliquant le principe de Picoche, nous pouvons construire autour des deux lexies les énoncés suivants:

il piacere n.m. le plaisir È un piacere conoscermi C'est un plaisir de vous connaître

Dans la substance, les deux énoncés ne diffèrent pas car ils manifestent la même fonction. C'est la forme qui comporte des différences car elle dépend du système langagier auquel elle est rattachée. Mais si nous prenions en considération une structure figée dans laquelle le couple *piacere/plaisir* est inséré, nous pourrions remarquer que l'utilisation d'une langue à l'autre est bien différente. L'italien *fare un piacere* pourrait sembler assez bizarre et ambigu pour un Français qui préfère dire *rendre un service* :

il piacere n.m. le plaisir È un piacere conoscermi C'est un plaisir de vous connaître

◆ *fare un piacere* **rendre un service**

La différence substantielle entre les deux locutions est abyssale car elle est due à une vision différente du monde de la part de chaque langue et non seulement à un choix au niveau lexical: pour un Italien « rendre un service » correspond à un plaisir, alors que pour un Français il reste toujours un service.

Or, sur le choix lexical et la vision du monde de la part de la langue, il y a une remarque à faire. Tant le choix que la vision ne sont pas indépendants, au contraire ils sont interdépendants et liés l'un l'autre.

À ce propos, nous proposons une lecture de ce type à la théorie du choix de John Sinclair (1991). Le **choix ouvert** se vérifie lors d'une vision presque similaire des deux langues au niveau de leurs structures profondes et superficielles, alors que le **choix conditionné** se manifeste au moment où la vision du monde de la part d'une langue est particulière et requiert, en même temps, des structures lexico-grammaticales complexes et conditionnées par des règles de formation langagière inexplicables. Il y a des moments où le choix ouvert est compromis par le choix conditionné car même l'utilisation de structures libres est assujettie à des facteurs linguistiques et extralinguistiques.

Conclusion

Les quelques réflexions que nous avons proposées peuvent constituer un point de départ pour une nouvelle idée d'équivalence lexicographique. Il nous semble nécessaire partir de cette idée c'est-à-dire faire agir l'équivalence sur le plan de la langue plutôt que sur le plan du lexique. Une idée d'équivalence sur le plan de la langue permettrait :

- 1) de travailler sur la vision du monde opérée par chaque langue;
- 2) d'appliquer au mieux le principe de pertinence lexicographique grâce au support de sources lexicographiques et textuelles (celui de la linguistique de corpus est fondamental);
- 3) d'appliquer au mieux le principe de contrastivité dans les dictionnaires bilingues. Notre idée d'équivalence supporte, en grandes lignes, celle de Michèle Fourment-

Berni Canani (2000) selon laquelle un dictionnaire bilingue doit mettre en parallèle deux systèmes linguistiques. En plus, notre idée d'équivalence, supportant la théorie du choix de Sinclair, se détache nettement de l'équivalence de type mathématique et automatique selon laquelle à une lexie x d'une langue A doit correspondre une autre lexie

y d'une langue B. Pour finir, il est important de rappeler qu'un dictionnaire ne rapporte pas de textes, mais des systèmes linguistiques qui nous amènent à faire face à des visions différentes du monde. Des visions – en paraphrasant Umberto Eco (Eco 2010, p. 37) – qui sont mutuellement *incommensurables*, mais tout à fait *comparables*.

Références bibliographiques

CHESSA, F., DE GIOVANNI, C., 2011. Définition de *prairie*, *prairies* de définitions: un parcours diachronique et synchronique. In: G. DOTOLI. *Actes des Huitièmes Journées Italiennes des Dictionnaires*. Schena – Alain Baudry: Fasano - Paris, 225–236.

DE GIOVANNI, C., 2010. Pragmatique et didactique du dictionnaire. Quelques réflexions terminologiques. *Verbum*, 1, 27–36.

DE GIOVANNI, C., 2011. De la définition à l'équivalence. Quelques pistes pour l'avenir. *Plaisance*. sous presse.

ECO, U., 2010. *Dire quasi la stessa cosa*, Bompiani: Milan.

FOURMENT-BERNI CANANI, M., 2000. La notion d'équivalence en lexicographie bilingue. In: A. ENGLEBERT. *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes IV*. Max Niemeyer: Tübingen, 235–242.

GALISSON, R., 1987. De la lexicographie de dépannage à la lexicographie d'apprentissage.

Pour une politique de rénovation des dictionnaires monolingue de FLE école. *Cahiers de lexicologie*, 51, 95–118.

HALLIDAY, M. A. K., 1976. *Halliday: System and Function in Language. Selected papers edited by G. R. Kress*. Oxford University Press: Oxford.

MARELLO, C., 1996. Les différents types de dictionnaires bilingues. In: H. BEJOINT; PH. THOIRON. *Les dictionnaires bilingues*. Duculot: Louvain-la-Neuve, 31–52.

SINCLAIR, J., 1991. *Corpus Concordance Collocation*. Oxford University Press: Oxford.

STEINER, G., 1998. *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*. Albin Michel: Paris.

VARANTOLA, K., 2002. Use and Usability of Dictionaries: Common Sense and Context Sensibility? In: M.-H. CORREARD. *Lexicography and Natural Language Processing. A Festschrift in Honour of B.S.T. Atkins*. Euralex 2002, 30–44.

ZGUSTA, L., 1971. *Manual of Lexicography*. Academia – Mouton: Prague – Paris.

Cosimo De Giovanni

Kaljario universitetas, Italija

Moksliniai interesai: dvikalbė leksikografija

LEKSIKOGRAFINIS ATITIKMUO SKIRTY-BĖJE. APMĀSTYMAI ATEIČIAI

Santrauka

Šiame straipsnyje apmąstoma nauja žodyno didaktika ir įsigilinama į vieną klausimą – dvikalbių žodynų leksikografinio atitikmens problemą.

Cosimo De Giovanni

University of Cagliari, Italy

Research interests: bilingual lexicography

LEXICOGRAPHIC EQUIVALENCE IN DISTINCTION. THOUGHTS FOR THE FUTURE

Summary

In its essence, this article reflects over a new didactics of dictionaries and, in particular, over the

Kalbant apie gerą žodyną, pirmiausia turimas omenyje jo tinkamas naudojimas, t. y. efektyvus pragmatinis pritaikymas. Reikėtų sukurti ne tik naują žodyno kaip reiškinių, bet ir naują dvikalbio žodyno apibrėžtį. Dauguma vartotojų yra įsitikinę, kad dvikalbis žodynas tėra tik vertimo instrumentas, kuriame *A* kalbos žodis verčiamas *B* kalbos žodžiu. Taip pat derėtų patikslinti leksikografinio atitikmens sąvoką ir jo paskirtį. Tad vertėtų atsižvelgti į žodyno didaktiką, kuri galėtų padėti vartotojui tinkamai naudotis žodynu kaip kalbiniu instrumentu.

Šiame straipsnyje aptariamos esminės problemos, susijusios su žodyniniais atitikmenimis, ir pateikiama argumentų, kodėl tai būtų tikslinga įtraukti į universitetines prancūzų kalbos programas. Skiriant leksikografinio atitikmens problemą kalbos lygmeniu, atsirastų galimybės:

- 1) analizuoti kiekvienos kalbos kuriamą pasaulio vaizdą;
- 2) geriau pritaikyti leksikografinio pagrįstumo principą naudojant leksikografijos šaltinius ir tekstynus, pastariesiems skiriant didžiausią dėmesį;
- 3) dvikalbiose žodynuose sėkmingiau taikyti kontrastyvinį principą.

Straipsnyje pritariama Michèle Fourment-Berni Canani (2000) idėjai, jog dvikalbis žodynas turėtų gretinti dvi kalbines sistemas. Remiantis Johno Sinclairio pasirinkimo teorija, teigiama, kad leksikografinis atitikmuo gerokai skiriasi nuo matematinio ar automatinio atitikmens, kai viena *A* kalbos leksema *x* turi tiksliai atitikti *B* kalbos leksemą *y*. Svarbu nepamiršti, kad žodynai perteikia ne tekstus, o kalbines sistemas, per kurias susiduriama su skirtingomis pasaulio vizijomis. Vizijomis, kurios, nors ir nėra *bendramatės*, bet yra tikrai *palygintinos*.

REIKŠMINIAI ŽODŽIAI: žodyno didaktika, atitikmuo, leksinis atitikmuo, kategorinis atitikmuo, dvikalbis žodynas.

problem of lexicographic equivalents in bilingual dictionaries. The quality of any dictionary is validated by its usage, i.e. by its efficient pragmatic application. The majority of users of bilingual dictionaries believe that a bilingual dictionary is just a tool for translation of a word in a language *A* into another word in a language *B*. To dispel this notion, it is necessary to introduce new ideas about dictionaries in general and especially to develop new concepts of bilingual dictionaries in particular. Moreover, the notion of lexicographic equivalents and how they work should be reconsidered as well.

With this intention in mind, it could be useful to turn to the didactics of dictionaries as such, which could help users to profit from dictionaries as linguistic instruments at the highest extent. This article attempts to discuss the essential problems of lexicographic equivalency and aims to provide reasons why those problems should be incorporated into curricula of French language studies at university level. The emphasis on the problems of lexicographic equivalents at the language level would allow to: 1) analyze the vision of the world reflected by every language; 2) make a better application of the principle of lexicographic pertinence attending to lexicographic and textual sources (taking corpora as a fundamental source); 3) make a better application of the principle of contrastivity in bilingual dictionaries. Generally speaking, our idea of equivalency supports the one expressed by Michèle Fourment-Berni Canani (2000), according to whom a bilingual dictionary has to show two distinct linguistic systems in a parallel way. What is more, being based upon the Sinclair's theory of choice, our idea of equivalency completely rejects a mathematical and automatic understanding of equivalents following which a lexeme *x* in a language *A* should correspond to a lexeme *y* in a language *B*. It is important to bear in mind that dictionaries do not reflect texts. What they do reflect are different linguistic systems which enable us to get into contact with divergent visions of the world, the visions that, although mutually incommensurable, are definitely comparable.

KEY WORDS: didactics of dictionaries, equivalents, bilingual dictionary.